

38. LES DIX ANS DE L'IPW : 1999 – 2009 (2009)

Ce discours prononcé en juin 2009 pour les dix ans de l'IPW en présence de la princesse Claire et de nombreuses personnalités insistait fortement sur les difficultés rencontrées par l'organisme de la part de l'Administration – et qui aboutirent huit ans plus tard à la suppression de l'organisme et à son intégration regrettable dans le « Service public de Wallonie », aussi tentaculaire que peu efficace.

Les collaborateurs de l'Institut savent presque tous, après dix ans ou après six mois, que leur rôle n'est pas toujours bien compris, bien expliqué, voire bien accepté et qu'il leur faut parfois endurer, sur le terrain, pas partout et pas toujours heureusement, des remarques incongrues voire des obstacles inattendus. Hector Berlioz avait dit avec emphase lorsqu'il traversait l'océan des critiques, je cite *il faut collectionner les pierres que l'on vous jette, c'est le début d'un piédestal* . Et ce piédestal, chers collègues, Sandrine Mathot et surtout Cultura Europa et Sandrine Gobbe avec l'irremplaçable Guy Focant l'ont dressé chacune à leur façon ce soir, dans le petit film qui suivra mon intervention et dans le volume avec lequel chaque invité quittera cette soirée qui ne fait que commencer .

Je ne vais pas rappeler ni les missions de l'IPW, ni comment nous nous en acquittâmes. L'Institut n'existait pas et il fallait l'inventer, car, pour paraphraser Hugo dans son célèbre texte *Guerre aux démolisseurs*, malgré tous les efforts entrepris entre 1989 et 1999, *il n'y a peut-être pas à l'heure qu'il est une seule ville, un seul chef-lieu d'arrondissement, un seul chef-lieu de canton, où il ne se médite, où il ne se commence, où il ne s'achève la destruction de quelque monument historique, soit par le fait de l'autorité centrale, soit par le fait de l'autorité locale de l'aveu de l'autorité centrale, soit par le fait de particuliers sous les yeux et avec la tolérance de l'autorité locale*. Fin de citation. C'était en 1829, nous voici en 2009, et si on veut bien admettre que tous les édifices ou les ensembles à préserver pour les générations futures sont encore loin d'être tous classés ou au moins protégés, la citation conserve hélas beaucoup de sa pertinence.

Bien sûr, n'ayons pas la prétention de travailler pour la postérité, puisque, pour reprendre la formule de Céline, *invoquer la postérité, c'est faire un discours aux asticots*. Mais chaque monument sauvé d'une destruction programmée ou d'un oubli mortel, chaque enfant éveillé au Patrimoine à Liège ou à Amay, chaque adulte sensibilisé par nos publications ou par les Journées du Patrimoine, chaque jeune attiré vers les métiers du Patrimoine, c'est un morceau de notre héritage commun que nous contribuons à transmettre à ceux qui nous suivent et qui sans doute nous pousseront un jour, à leur tour, vers l'inéluctable sortie de scène.

Je remercie nos quatre Ministres de tutelle successifs qui ont contribué au développement de l'Institut dans un contexte de concurrence, non avec le privé que le patrimoine classé, bien loin d'attirer, fait malheureusement fuir, mais avec d'autres acteurs.

Nous pûmes ainsi vérifier cette vérité de l'anarchiste français Emile Armand selon lequel, je cite, *Tout milieu constitue une force d'inertie, de conservation, une réserve de stagnation qui s'oppose, instinctivement pour ainsi dire, à n'importe quelle tentative de novation*. Puisse l'IPW ou son dirigeant en tous cas ne pas tomber à son tour dans ce travers qui guette, admettons-le, chacun de nous.

Nous eûmes aussi à supporter ces derniers mois d'autres difficultés et il fallait alors se souvenir de la devise du Taciturne, *Subir n'est pas accepter, se taire n'est pas approuver, attendre n'est pas renoncer*, comme ces derniers jours l'ont prouvé à ceux qui auraient pu en douter.

Puisque notre Ministre n'a pu être des nôtres en raison des négociations du programme de la prochaine législature régionale de cinq ans, et que nous sommes à l'heure où les Administrations, qui exécutent ensuite loyalement ce programme quel qu'il soit, peuvent alimenter la réflexion des futurs décideurs, je me tournerai donc moi aussi vers l'avenir pour terminer cette brève allocution et laisser place à l'image puis à la fête.

Je ne suis pas le premier à observer qu'au cours des dernières décennies, dans les pays démocratiques, les leaders qui purent réformer en profondeur sont ceux qui surent agir vite après leur désignation sur base d'un programme parfaitement défini et sans laisser le temps aux forces d'opposition de coaliser toutes les formes de résistances aux réformes.

Pour ma part, à titre strictement personnel et informel, j'en distingue au moins trois de réformes, souhaitables sinon possibles, dans trois registres très différents.

1. Fusionnons, s'il le faut, en un seul organisme d'intérêt public doté de l'autonomie et de la souplesse nécessaires, Division du Patrimoine et IPW, ces deux acteurs d'une même politique.

Ou, alternative, déterminons encore plus clairement les rôles de chacun en supprimant les motifs de friction les plus criants, par exemple en permettant aux services de l'Archéologie, dont le caractère scientifique est incontestable et unique dans le secteur, de reprendre en main lui-même la responsabilité entière de ses recherches, de ses publications et de ses expositions, sans toucher bien entendu aux sites déjà gérés ou confiés à l'IPW (et notamment cet extraordinaire outil pédagogique qu'est devenu l'Archéoforum en matière de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine liégeois tout en restant un lieu de fouilles) et sans transfert de personnel, comme ce fut le cas dans l'autre sens lorsque l'on chargea l'IPW des missions de sensibilisation.

2. Prenons à bras le corps dès l'entame de cette législature, lors de l'élaboration du programme d'une nouvelle politique patrimoniale, la problématique bien connue, abondamment commentée mais toujours pas résolue, de l'accès direct des artisans spécialisés du Patrimoine aux marchés publics, en ce compris la problématique des délais de paiement aux entreprises de toutes tailles bien sûr, et cela parallèlement à l'instauration attendue, et déjà présente dans le précédent programme régional, d'un agrément pour les architectes du Patrimoine qui serait le complément indispensable au Master interuniversitaire que les Ministres Jean-Claude Marcourt et Marie-Dominique Simonet sont parvenus à mettre en place l'an dernier à la Paix-Dieu, au terme de longues années de gestation initiées par Jean Barthelemy puis prises à bras le corps par notre expert chargé de missions, et ô combien digne de ce nom, Jacques Barlet.

3. Adoptons d'emblée une attitude claire, univoque et moins insécurisante pour tous lorsque l'IPW au bout de cinq à dix ans d'efforts soit suggère le déclassement d'un monument saccagé et sans avenir, soit propose un sauvetage en ayant réussi à séduire, convaincre et arrimer un investisseur privé ou public; qu'on accepte alors de meilleure grâce le pragmatisme de l'IPW sans le mettre en balance avec des intégrismes parfois soudainement renaissants. Un bon monument n'est pas un monument mort faute de soins pendant que les spécialistes se disputent sur la médication, comme dans Dr. House, c'est un monument amputé peut-être, mais sauvé au prix de cette amputation.

Comme vous le voyez, je persiste à penser avec Régis Debray que *le plaisir de ne pas se raconter d'histoires s'avère plus tonique que tous les autres*, et avec Guy Spitaels ici présent *qu'il ne faut pas attendre trop de ceux qui cousent les compromis sans bousculer les inerties*.

J'en reste là de mes réflexions personnelles pour l'avenir et je vous invite à découvrir le second petit film de ce soir. Il retrace en images et en musique le bilan dynamique de dix années au service du Patrimoine wallon, et je le dédie à toutes celles et ceux, agents du SPW, de l'IPW, communaux, bénévoles de la Commission, propriétaires et investisseurs qui travaillent au jour le jour à la difficile confrontation des points de vue et aux choix délicats des options qui permettent la restauration et si nécessaire la réaffectation du Patrimoine, ainsi que bien sûr à tous les autres collaborateurs de l'Institut, à Namur, Amay et Liège ainsi qu'à leurs conjoints ou compagnons que je remercie pour leur patience tant il est vrai que le rythme de travail, à l'IPW, fait notre force et notre fierté.